

Règlement intérieur

Pilates Delta Studio

1. Inscription

L'inscription est effective après remise du dossier complet (fiche d'inscription, questionnaire santé et règlement intérieur signé)

Les séances sont personnelles et non cessibles.

2. Paiement

Les paiements se font en général par virement, les chèques et espèces sont acceptés. Possibilité de payer en plusieurs fois

3. Sécurité et santé

Chaque participant s'engage à informer l'enseignant(e) de toute condition médicale particulière. L'enseignant(e) se réserve le droit de refuser la participation d'une personne en cas de contre-indication manifeste. Les consignes données pendant les cours doivent être respectées pour garantir la sécurité de chacun.

4. Annulations et remboursements

Toute séance manquée ne pourra être remboursée. Un rattrapage sur un autre cours peut être envisagé, après demande et accord du professeur.

Celui-ci sera possible uniquement si des places sont disponibles. En cas d'absence prolongée justifiée (maladie, blessure), des solutions pourront être envisagées (report, avoir).

5. Vacances et abonnements

Le professeur se réserve le droit de prendre ou non les vacances scolaires, en totalité ou en partie. Cette disposition n'entraîne aucune modification des tarifs appliqués, ni des conditions relatives aux différents abonnements. Il appartient à chaque élève de sélectionner la formule adaptée à sa situation (séances individuelles, abonnement mensuel, ou trimestriel) en tenant compte de son rythme personnel et de son assiduité

6. Comportement et respect

Attitude correcte, ponctualité, respect du matériel et du lieu sont de mise.

7. Responsabilité

Chaque participant pratique sous sa propre responsabilité et atteste avoir souscrit une assurance responsabilité civile. La responsabilité de l'accueillant professeur n'est pas engagée pour tout incident, accident, dommage ou vol survenu en dehors du lieu de pratique, notamment lors des trajets ou du stationnement des véhicules.

Date et Signature: